

Préserver et assurer

eau & feu

ETABLISSEMENTS
CANTONAUX D'ASSURANCE



ECAP
Place de la Gare 4 - 2002 Neuchâtel
tél. 032 889 62 22 - fax 032 889 62 33
www.ecap-ne.ch

N°17 • Hiver 2010-2011

Bulletin d'information de l'ECAP

200^e anniversaire

Troisième siècle bien entamé!

200 ans révolus! L'ECAP est bel et bien entré dans son troisième siècle d'existence. Né au début du 19^e, bien installé désormais dans le 21^e, il avait déjà bien intégré cette réalité, ayant vécu activement et sans faillir les formidables mutations qui ont caractérisé ces vingt dernières décennies, à coup sûr la période qui a le plus modifié notre monde... En célébrant son 200^e anniversaire en 2010, il a marqué comme il se devait cette étape peu banale dans l'existence d'une institution. Une célébration beaucoup plus tournée vers le présent et l'avenir que vers le passé, d'ailleurs. Cette édition d'Eau&Feu s'en fait l'écho à plus d'un titre: par un reflet des principaux événements du bicentenaire, bien sûr, mais aussi dans les autres sujets révélateurs des préoccupations et perspectives de votre mutuelle bâtiments.

> pp. 2 - 3

photo ©B. Pyhton

Préventionniste:
une spécialisation
au niveau HES

> p. 4

Primes 2011:
avec rabais!

> p. 5

Sinistres 2010:
lourd tribut au feu,
moindre aux
éléments naturels...

> p. 5

L'ECAPi nouveau
arrive!

> p. 8

Nouvelle informatique, nouvelle police

Avec l'avis de prime et cette édition d'Eau&Feu, chaque assuré aura reçu pour 2011 une nouvelle police d'assurance. Rien de changé quant au fond, rassurez-vous! Vos conditions d'assurance ne sont nullement modifiées. Il s'agit d'une opération technique et cosmétique découlant du renouvellement total du système de gestion informatique de l'ECAP. Imposé par l'obsolescence matérielle et logicielle du système qu'il remplace, mis en service en 1998, le nouveau système, qui reprend celui de l'ECA vaudois, permettra une gestion analytique plus fine, facilitera certaines tâches administratives. Mais il exigera, comme toujours, quelques ajustements en cours de pratique. Merci d'avance à nos assurés de la compréhension dont ils feront preuve pour les quelques changements que cela impliquera peut-être au niveau de certaines habitudes. Et si d'aventure ils devaient subir quelques petits «bugs» de ce fait!

Dangers naturels: souci croissant...

Neuchâtel est relativement peu menacé par les catastrophes naturelles majeures. Et 2010 semble marquer un petit répit en matière de dommages naturels dans le canton. Pourtant, globalement, le problème de l'accroissement des risques naturels et des coûts de leurs dommages constitue une préoccupation croissante, qui nous concerne aussi.

> pp 6-7



1810-2010: Troisième siècle bien entamé!

200^e anniversaire

2 millions pour la prévention

L'acte emblématique principal du bicentenaire de l'ECAP est la constitution d'un **Fonds du 200^e pour la prévention**. Doté de deux millions de francs, ce fonds spécial est voué à soutenir, sous forme de subventions, des projets et mesures de prévention contre les dommages dus aux éléments naturels. Il servira aussi à améliorer la disponibilité en eau d'extinction dans les bâtiments, encore nombreux, qui souffrent de lacunes sur ce plan.



Les serres d'Evologia ont accueilli la cérémonie officielle du bicentenaire



photos @B. Pylhon

Célébration originale au coeur du canton

En plein coeur géographique du canton, dans le décor original des grandes serres de la Ville de Neuchâtel à Evologia... C'est ce cadre symbolique à plus d'un titre qui accueillait, début septembre, la cérémonie officielle du 200^e anniversaire de l'ECAP. Réunissant près de 400 invités: partenaires, représentants des autorités communales, cantonales, fédérales, des commissions de police du feu, des sapeurs pompiers et des autres ECA de Suisse, elle fut essentiellement conviviale, sachant rester avec élégance simple et sympa.

Une partie oratoire volontairement restreinte, une partie festive et gastronomique de qualité sans démesure: la soirée était à l'image de toute cette année du bicentenaire, traduisant la volonté de l'ECAP de marquer l'événement comme il se devait, mais en gardant prioritairement ses énergies et disponibilités pour l'essentiel – à savoir les tâches fondamentales de l'établissement...

Le président du Conseil d'Etat et président de la Chambre d'assurance, conseil d'administration de l'ECAP, Claude Nicati, ainsi que le directeur de l'établissement, Laurent Memminger, ont rappelé avec fermeté et sobriété l'importance de ces missions d'intérêt public de l'ECAP et l'efficacité du système qui en assure l'accomplissement depuis deux siècles, en ayant su remarquablement s'adapter à toutes les évolutions politiques, sociales, économiques et techniques intervenues durant cette période.

L'animateur-prestigiateur Daniel Juillerat, le duo *Jael*, l'orchestre féminin de jazz traditionnel *Five Sisters* et la troupe de danseurs et comédiens *Niki's Dance* se sont relayés avec verve pour entretenir une ambiance d'une chaleur optimale et assouvir le plaisir des yeux et de l'esprit des convives. Ce soir-là, les étoiles brillaient fort, non seulement au-dessus des verrières des serres d'Evologia, mais aussi dans les yeux des participants...



L'essentiel du bicentenaire

ECAPi redynamisé

Le bicentenaire a été aussi l'occasion pour l'ECAP d'entreprendre **la rénovation de son Centre d'information et de prévention, l'ECAPi**. L'objectif est de pouvoir utiliser ainsi beaucoup plus intensivement cet outil didactique et d'en accroître le rayonnement, au service d'une prévention toujours plus efficace des sinistres. La première étape de cette mutation sera opérationnelle dans les premiers mois de 2011.

> p 8



photos ©ECAP_05C/MHK



Hôte d'honneur de la foire-exposition du Haut neuchâtelois

L'ECAP «allume le feu» et «brûle les planches» à Modhac!

Clôturent de manière animée et spectaculaire la célébration de son bicentenaire, l'ECAP a captivé les quelque 50'000 visiteurs de Modhac, à La Chaux-de-Fonds, du 29 octobre au 7 novembre 2010. Hôte d'honneur de la grande foire-exposition du Haut neuchâtelois, l'Etablissement y avait aménagé, sur une vaste surface de 136 m², un original stand constituant en quelque sorte une antenne décentralisée de l'ECAPi en cours de rénovation. Au centre, une zone d'accueil et d'information «high tech», toute de profils métalliques et de panneaux blancs, mettait en valeur outre diverses informations pratiques condensées, une présentation sur multiécrans plasma de plusieurs films documentaires saisissants sur les catastrophes naturelles, les risques d'incendie, les interventions de pompiers, etc. De part et d'autre, deux zones spécialisées très différentes mais aussi captivantes l'une que l'autre. D'un côté, une scène de théâtre complète, de 9 m d'ouverture, proposait une attraction inédite: «Coups de chaleur au foyer», une comédie boulevardière à but préventif! Cette animation originale, assurée par l'équipe chaux-de-fonnière du Zap Théâtre, confrontait en effet le public aux frasques d'un couple truculent multipliant les débuts d'incendie dans son logis. Ce duo caricatural était joué avec une verve communicative par Isabelle Perregaux et Baptiste Adatte. Ecrite par la première, mise en scène par le second, dans un décor signé Jean-Marie Liengme et avec Vincent Orlandini,

Stéphane Ganci et Yann Perregaux à la technique, la courte pièce a déclenché les rires en cascade des spectateurs. Mais aussi, on l'espère, leur réflexion sur les imprudences si courantes qui causent des dommages bien réels et souvent dramatiques dans nos maisons... Après quoi, ces visiteurs-spectateurs enthousiastes étaient invités à passer de l'autre côté du stand, où les attendaient les «travaux pratiques», avec le simulateur d'incendie de l'ECA vaudois, une remorque de démonstrations de feux réels. Cette ingénieuse installation, opportunément complétée par une puissante hotte de ventilation, permettait à des experts de l'ECAP et des sapeurs-pompiers, sous le regard protecteur d'un mannequin grandeur nature en tenue feu, de montrer «en vrai» comment éviter les feux qui se déclarent si souvent dans les cuisines, comment les éteindre efficacement s'ils se produisent tout de même, et ce qui se passe quand on s'y prend mal – les effets de l'eau jetée sur l'huile en feu étaient particulièrement impressionnants! C'était l'occasion de rappeler un certain nombre de principes élémentaires concernant les dangers du feu et les moyens de les maîtriser. Et aussi, pour beaucoup, de s'exercer réellement au maniement de la couverture antifeu ou de l'extincteur. Cette information multiforme, directe et ludique, a connu un grand succès. Ce sont près de soixante doubles «représentations» qui ont été données ainsi aux visiteurs, tant par les comédiens que par les spécialistes du feu.

Préventionniste, une spécialisation au niveau HES

2010 marque une avancée importante en matière de protection des bâtiments: désormais, on peut acquérir une formation de spécialiste en prévention des risques dans une filière reconnue au niveau HES (Haute Ecole Spécialisée) et largement ouverte. Jusqu'ici, seules existaient dans ce domaine des formations internes assurées par les Etablissements cantonaux d'assurance et réservées à leurs propres collaborateurs ou à ceux de collectivités publiques.

Deux offres de formation continue ont été élaborées en parallèle, et dans les deux principales régions linguistiques de Suisse, en collaboration entre des établissements de formation et les Etablissements cantonaux d'assurance, l'une centrée sur la prévention incendie, l'autre sur la protection des bâtiments contre les dangers naturels. Il

s'agit dans les deux cas d'une formation postgrade en cours d'emploi, destinée principalement à des architectes, ingénieurs et autres responsables de projets dans le domaine du bâtiment. L'une comme l'autre des filières débouche sur un CAS (Certificate of Advanced Studies) valant de dix à quinze crédits ETCS valorisables pour l'obtention d'une maîtrise en management des risques.

Les cours sont dispensés à Lucerne et Berthoud pour la Suisse alémanique, et pour la Suisse romande à Yverdon-les-Bains (Haute Ecole d'ingénierie et de gestion) et Fribourg (Ecole d'ingénieurs et d'architectes, qui propose déjà un CAS en génie parasismique).

Renseignements: > www.cas-pibat.ch
> www.eia-fr.ch



Portrait-synthèse de votre ECA

Vient de (re)paraître: *Protège-Toits*

Comme ils collaborent dans la publication du bulletin que vous tenez entre les mains, les Etablissements cantonaux d'assurance et de prévention des cantons du Jura et de Neuchâtel viennent de rééditer une brochure commune de présentation.

Intitulée *Protège-Toits - Sécurité des bâtiments et de leurs occupants: votre spécialiste cantonal*, cette publication est en fait une réédition, mise à jour et sous un nouveau format A5 horizontal, d'un premier fascicule paru initialement en format 21x21 cm et aujourd'hui épuisé.

Cette brochure-portrait résume sous une forme plaisante et facile à consulter grâce à

des onglets l'essentiel de ce qu'il faut savoir au sujet de votre ECA: ses missions, son histoire, ses prestations à votre service. Les textes sont évidemment un peu différents pour chacune des deux éditions cantonales, tenant compte de leurs spécificités, mais l'iconographie, qui fait une large place à la diversité du patrimoine bâti des deux territoires, est commune, soulignant les liens étroits de parenté qui les unissent.

Le fascicule peut être obtenu auprès de votre ECA, ou consulté/téléchargé au format pdf sur son site internet.

UIR: cent ans de réassurance solidaire

L'«Union de réassurance des établissements cantonaux suisses d'assurance contre l'incendie», fondée le 15 septembre 1910 à Soleure sous forme de coopérative et devenue par la suite l'«Union Intercantonale de Réassurance UIR», a fêté son 100^e anniversaire le 10 septembre à Berne.

Les festivités de ce centre de prestations et de compétence pour toutes les activités du domaine de la réassurance et de la prévention se voulaient dédiées à la solidarité entre cultures et générations. Cette démarche a trouvé des expressions très diverses sur trois «îlots de solidarité».

Le premier consistait en une création musicale mondiale à la cathédrale de Berne (à laquelle

l'UIR a offert un don important pour la rénovation de deux vitraux), avec la participation d'élèves et d'enseignants d'une école de musique cubaine, sous le signe de la solidarité interculturelle et du développement durable.

Le deuxième en un repas-spectacle de danse acrobatique au bord de l'Aar, sur le thème de la confiance et de la réciprocité.

En troisième lieu, 25 jeunes chênes offerts par l'UIR ont été plantés sur le site du nouveau tunnel autoroutier du Neufeld, en symbole de solidarité intergénérationnelle, tandis que 75 autres jeunes chênes, soit un total de 100, étaient plantés le même jour, à raison de trois dans chacun des autres cantons suisses.



Prime 2011: avec rabais!

L'ECAP reconduit pour 2011 le rabais sur prime accordé déjà ces dernières années, et renonce en outre, pour l'instant, à une nouvelle adaptation de l'indice des valeurs assurées. Dans une période où les soucis d'argent sont une des choses les plus largement partagées, votre assurance publique des bâtiments continue ainsi de faire ce qu'elle peut pour jouer un rôle anticyclique...

L'indice avait été relevé à 106.6 points au début de 2009, pour tenir compte de la hausse marquée des coûts de construction. C'était une adaptation partielle seulement, restreinte pour tenir compte de la situation conjoncturelle difficile dans notre canton. La crise financière n'a pas amélioré cette dernière, mais elle a un peu tempéré le galop des prix, de sorte que pour l'instant, l'indice ECAP s'en tiendra à son niveau. Quant au nouveau rabais sur prime (de l'ordre de 10% en moyenne à nouveau), il faut le voir comme une participation aux résultats, conforme au principe de la mutualité qu'applique l'assurance cantonale des bâtiments. En effet, alors même que l'évolution des sinistres se présente une nouvelle fois défavorablement cette année (voir ci-contre), l'accalmie enregistrée sur les marchés financiers permet à l'ECAP de dégager un résultat général positif grâce à sa politique prévoyante de réserves et à sa politique prudente de placements. Mais, comme on le lira par ailleurs, l'évolution de la sinistralité, tant sur le front des incendies que sur celui des éléments naturels, n'incite guère à un optimisme béat pour les années à venir...

Sinistres 2010: le point à fin octobre Lourd tribut au feu, moindre aux éléments naturels

Aïe! Le traditionnel pointage de fin octobre annonce une année 2010 nettement plus coûteuse en incendies: plus de 8 millions de francs déjà, alors qu'on en totalisait 6,7 à pareille époque l'an dernier. Et encore le récent drame familial du Joratel, à Brot-Plamboz, qui a provoqué mort d'homme et détruit plusieurs bâtiments ruraux, n'est pas pris en compte dans cette statistique intermédiaire...

Ouf! Côté éléments naturels, il y a du mieux. Maigre consolation...

En nombre, pourtant, les incendies enregistrés à fin octobre 2010 sont sensiblement moins nombreux qu'un an plus tôt: 228 au lieu de 301. Mais au total des dégâts estimés, cette année marque une lourde hausse de plus de 22% des dommages dus au feu. Et rappelons qu'on ne parle ici que des bâtiments, non de tous les biens mobiliers détruits ou endommagés par ces sinistres...

Deux exemples correspondant aux causes d'incendie les plus dommageables de l'année. A gauche, défectuosité d'un canal de fumée, à Colombier en février. A droite, malveillance, à Gorgier, en avril.

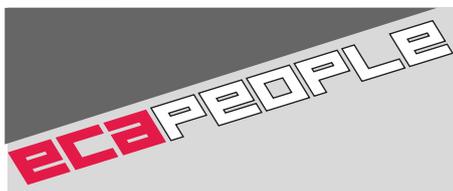


Inquiétante malveillance

Une nouvelle fois, il faut constater que les incendies volontaires prennent dans cette statistique une place d'une importance inquiétante, avec à nouveau une vingtaine de cas, et un total de dommages avoisinant les 2 Mfr - toujours sans compter le cas du Joratel. La malveillance se hisse ainsi, à ce jour, au deuxième rang des causes d'incendies les plus dévastatrices, juste derrière les installations de chauffage défectueuses...

Éléments naturels: à part le vent...

Du côté des éléments naturels, après une année 2009 fortement péjorée sur ce plan (près de 1500 sinistres et 5,2 Mfr de dommages enregistrés à mi-octobre), on peut constater une accalmie cette année. A fin octobre 2010, en effet, le total des sinistres s'établit à 331 et celui des dommages estimatifs à 1,18 Mfr. A relever que la quasi-totalité des cas est attribuable à la violence du vent (300 sinistres et 1,17 Mfr de dommages). Espérons que l'arrivée de l'hiver n'infléchira pas négativement cette statistique relativement rassurante...



Jenny Stauffer s'est intégrée depuis le 24 mars 2010 à l'équipe administrative de l'ECAP, en qualité d'aide-comptable.



Le seau à cendres, c'est plus sûr...

Trop fréquents sont les incendies provoqués par des cendres ou des mégots imprudemment jetés à la poubelle. Dans le cadre de ses efforts de prévention, l'ECAP a donc fait fabriquer des seaux métalliques, simples mais efficaces. Les maîtres ramoneurs offriront à tous les utilisateurs d'une cheminée de salon ou d'un poêle d'agrément un bon qui leur permettra de retirer gratuitement un seau auprès de leur administration communale. On veillera à y laisser refroidir assez longtemps (au moins 4 à 5 jours!) les cendres avant de les jeter.



Le bâtiment de l'ECAP, en face de la gare de Neuchâtel, a revêtu pour plusieurs mois un «survêtement» peu seyant, mais pour la bonne cause! Datant des années soixante et donc construit selon des normes aujourd'hui dépassées, cet édifice exigeait un assainissement de son isolation, afin de ramener son coefficient thermique, et donc sa consommation d'énergie, à un niveau compatible avec les exigences actuelles. Quand il aura pu être débarrassé de cette «carapace» provisoire, c'est donc qu'il sera durablement mieux «emballé»! Simple question de cohérence avec les valeurs défendues par l'établissement...

Les dangers naturels, un souci pour le canton de Neuchâtel? C'est vrai que le canton n'est pas le plus menacé par les raz-de-marée, les typhons, les tremblements de terre et les éruptions volcaniques! Ni même par les avalanches... C'est vrai aussi que des soucis, il en a bien d'autres. Pourtant, même s'il se trouve objectivement assez privilégié sur le plan des risques naturels, il n'est pas à l'abri d'une grande catastrophe et il est aussi, dans une certaine mesure, solidaire des autres ECA confrontés à des événements majeurs.

Globalement, c'est un fait, les risques auxquels nous exposent les forces de la nature sont de plus en plus préoccupants. Parce que nous sommes de plus en plus nombreux, dans un environnement de plus en plus construit. Et parce que l'évolution de notre climat - peut-être sous l'effet de notre nombre et de notre impact humain... - augmente notablement la fréquence et la violence des mouvements destructeurs des vents et des eaux principalement.

Dangers naturels:

Maîtriser ce problème est donc un défi majeur, qui va nous occuper de plus en plus ces prochaines années. A l'évidence, seul un cadre de droit public permet de le relever, et d'imposer une prévention efficace et un pilotage intégral du risque, à des conditions avantageuses. La tâche s'étend en effet des mesures d'aménagement du territoire et de prescriptions techniques jusqu'à la constitution de communautés solidaires obligatoires pour l'assurance des risques dus aux éléments naturels.

Le système de la prévention et de l'assurance par les Etablissements cantonaux d'assurance (ECA), qui a fait ses preuves dans la protection incendie, est également la clé d'une prévention et d'une assurance efficaces dans le domaine des éléments naturels.





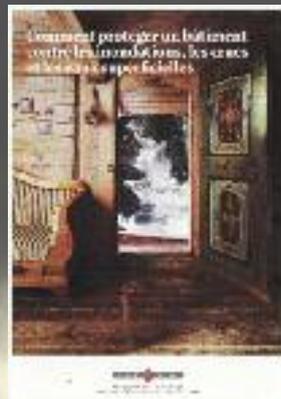
Alarme-Météo est une prestation de service gratuite, offerte par les Etablissements cantonaux d'assurance de Suisse, le service météo de la Télévision suisse alémanique et La Mobilière. Il permet d'obtenir en tout temps des messages signalant l'arrivée d'intempéries en Suisse par SMS, par e-mail ou par fax.

Alarme-Météo s'adresse à toutes les personnes susceptibles d'être particulièrement touchées par des intempéries, comme les propriétaires d'immeubles, les usagers de la route ou les amateurs de randonnées et d'excursions en montagne. Le fait d'être informé à temps de l'arrivée d'intempéries, comme par exemple d'un orage ou d'une tempête, permet de limiter le mieux possible, voire même d'éviter, notamment les petits dégâts.

Lorsqu'on sait par exemple qu'une tempête s'approche, on a encore le temps de mettre à l'abri les éléments vulnérables: stores, meubles de jardin, pots de fleurs, etc.. De même, les automobilistes qui sont prévenus d'un risque de verglas sur leur route peuvent adapter leur style de conduite à la situation.

Renseignements et abonnement gratuit:

> www.alarmemeteo.ch



Les ECA en pointe

Les Etablissements cantonaux d'assurance de Suisse ont depuis plusieurs années déjà pris une position de pointe dans le domaine de la prévention et de la protection des bâtiments et de leurs occupants contre les dangers naturels, à l'instar de ce qu'ils ont fait dès le 19^e siècle en matière d'incendie. Ils ont notamment édité différentes publications de référence concernant la protection des bâtiments contre les dangers naturels gravitationnels ou météorologiques. Ils ont aussi créé une Fondation de prévention dédiée à ce domaine. Elle initie et soutient des projets de recherche et de développement axés sur la pratique ainsi que des projets d'application novateurs ayant pour but de diminuer le risque de dommages immobiliers dus aux dangers naturels en Suisse.

> www.kgvonline.ch

souci croissant...



Par exemple: Le Landeron, la carte d'aujourd'hui, la réalité de 2007, quand le bâtiment du port expérimentait le risque d'inondation figuré en bleu...



La carte cantonale de dangers est à disposition

Les cantons sont obligés par la loi fédérale de publier des cartes de dangers portant sur les inondations, les avalanches, les glissements de terrain et les éboulements et d'en tenir compte dans l'aménagement du territoire. En principe, jusqu'en 2011, la Suisse devait être entièrement cartographiée.

Le canton de Neuchâtel est dans les temps: grâce au soutien de l'ECAP, sa carte de dangers est désormais élaborée et accessible sur le site Internet du Service géomatique de l'Etat. Le Département de la gestion du territoire a en outre dédié une page de son site internet à cette thématique. On y trouve

notamment la brochure explicative qu'il a éditée sur le sujet, ainsi que plusieurs autres éléments d'information et liens vers d'autres sources de renseignements.

- > www.ne.ch/sitn/dangersnaturels
- > www.ne.ch/dangersnaturels
- > www.bafu.admin.ch/naturgefahren/index.html?lang=fr
- > www.planat.ch/index.php?!=f

S'impliquer, s'informer!

Que peut-on faire à titre individuel pour limiter les risques? D'abord se sentir concerné, s'impliquer, s'informer! Ce faisant, on s'apercevra rapidement que la prévention dans ce domaine est aussi une affaire personnelle. Même si c'est dans une mesure moindre que pour les risques d'incendie. Et même si, bien entendu, les principales mesures de maîtrise des risques et de limitation des dommages dus aux éléments naturels incombent aux collectivités, du niveau local à l'échelle planétaire...

Les moyens techniques actuels offrent un accès plus aisé que jamais à une information d'une densité considérable.

Et bien sûr un passage à l'ECAPi est aussi une bonne manière de s'informer des mesures de protection des bâtiments contre les dommages du vent, de l'eau, de la grêle, de la neige, de la foudre, etc.

Service unique à disposition des professionnels et des particuliers de l'Arc jurassien

L'ECAPi nouveau arrive!

L'ECAPi, le centre d'information et de prévention de l'ECAP, est en pleine mutation. Il devait se présenter sous un jour tout nouveau pour l'année du bicentenaire – c'est ce que nous vous annonçons ici même dans le n° 16 d'Eau&Feu. Le projet a toutefois subi un retard indépendant de notre volonté et il ne sera finalement parachevé qu'en 2011. Pas question pourtant de confondre avec le Beaujolais nouveau, dont on annonce chaque année l'arrivée! L'amélioration de cet important outil de prévention reste un des fruits durables du 200^e anniversaire de l'ECAP. Il s'inscrit dans une volonté stratégique d'en renforcer l'attrait et l'impact, d'en accroître la fréquentation.

L'ECAPi est en effet le seul endroit, loin à la ronde, où l'on peut se renseigner de manière objective, hors de toute pression commerciale, sur tout ce qui concerne la manière de protéger les bâtiments des dangers de l'incendie et des risques naturels: vent, inondation, grêle, foudre, neige et glace, éboulements, glissements de terrain...

Nature des risques, comportements à adopter et à éviter, matériaux et techniques constructives recommandés ou proscrits, effets des négligences et imprudences, réalité et utilisation des équipements de prévention et de protection... c'est tout cela que propose l'ECAPi à ses visiteurs. Ceux-ci peuvent être aussi bien des individus que des groupes, jeunes et adultes, des locataires, des propriétaires ou des professionnels du bâtiment.

La rénovation a pour but de rendre le centre plus attractif, plus convivial, et d'augmenter ainsi encore son potentiel didactique.

Elle est prévue en plusieurs étapes. La première, qui sera donc mise en service courant 2011, porte sur l'aménagement d'une zone «grand public» recourant à des moyens d'information plus captivants, tels que des supports audiovisuels, des objets réels, une maquette d'appartement «grande nature», etc. Elle offrira également un espace café-terria et un coin salon-bibliothèque distinct permettant un accueil plus personnalisé.

Ultérieurement, elle doit être complétée par une zone de démonstrations, tandis que la zone technique du centre, plus orientée vers un public professionnel, sera remaniée à son tour. Même encore en chantier et temporairement incomplet, l'ECAPi reste ouvert à tous les habitants de l'Arc jurassien.



Ensemble, protégeons nos maisons!
Chez nous, apprenez comment.

Place de la Gare 4, 2002 Neuchâtel
Me, je, ve 8h00 - 12h ou sur rendez-vous
032 889 62 22

ECAPi
1816

Neuchâtel
Centre d'information
de l'Établissement cantonal
d'incendies et de prévention

Prévenir et assurer www.ecap-ne.ch